

## MODALITES D'INSCRIPTION

Ne peuvent participer aux activités du stage que les enfants âgés de **11 ans révolus**.

Les inscriptions auront lieu à partir du **22 JUIN** de **8h00 / 12h00 et 13h30 / 16h30** à l'adresse ci-dessous :

PISCINE MUNICIPALE

COMPLEXE SPORTIF JACQUES GAILLARD

CHEMIN DES CIGALES

13190 ALLAUCH

TELEPHONE 04.86.67.46.05

Les dossiers peuvent être téléchargés sur le site d'Allauch ([allauch.com](http://allauch.com)) ou de Synergie Family ([www.synergiefamily.com](http://www.synergiefamily.com)) ou récupérés à la piscine municipale (Complexe Jacques GAILLARD).

Documents à fournir :

- ✓ 1 photo d'identité ;
- ✓ Fiche d'inscription dûment remplie recto/verso ;
- ✓ Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive (*attention, aucune photocopie du carnet de santé ne sera acceptée*)
- ✓ Attestation de 50 mètres de natation
- ✓ Photocopie d'un justificatif de domicile (*EDF, quittance de loyer, ...*).

**Attention : nombre de places limitées – Tout dossier incomplet ne sera pas accepté**

Tarifs et règlements :

	Allaudiens	Hors commune
<b>Semaine de 5 jours</b>	90 euros	120 euros
<b>Semaine de 4 jours</b>	70 euros	90 euros

Deux possibilités de paiement sont possibles :

- ✓ Par chèque à l'ordre du Trésor Public ;
- ✓ Avec la carte « Collégien de Provence » (pensez à la recharger).

**Les frais d'inscription sont versés à titre définitif et ne pourront être restitués pour quelque motif que ce soit.**

## MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- ✓ **Les activités se dérouleront sur le Complexe Sportif Jacques GAILLARD à Pié d'Autry ;**
- ✓ **Une collation le matin, le déjeuner et un goûter sont prévus chaque jour.** Il n'en reste pas moins qu'il est important que les jeunes prennent un bon petit déjeuner compte tenu de l'intensité des journées ;
- ✓ **Une casquette, une gourde et de la crème solaire sont fortement recommandées ;**
- ✓ **Les jeunes s'engagent à respecter le règlement intérieur de la structure.**

## L'ORGANISATION

Au début de chaque semaine, les jeunes auront le choix entre plusieurs activités. Ces dernières se présenteront de la manière suivante :

- Des activités générales : elles seront identiques sur les 7 semaines de stage ;
- Des activités thématiques : elles seront spécifiques à la thématique de la semaine et changeront donc chaque semaine.

Ces activités sont essentiellement :

- ✓ **des sports collectifs** (hockey, volley, futsal, ultimate, cécifoot, rugbyflag...);
- ✓ **des arts martiaux** (capoeira, taekwondo, boxe...);
- ✓ **des sports individuels** (tennis, fitness, athlétisme, roller...);
- ✓ **des activités artistiques et/ou culturelles** (théâtre, musique, match d'impro, écriture...)

A titre indicatif, les activités citées sont susceptibles d'être modifiées selon la réglementation «COVID 19».

Chaque demi-journée, le jeune participant pourra choisir une ou deux activités parmi l'ensemble des activités proposées. Durant la semaine, chaque activité sera proposée plusieurs fois pour permettre à chacun de découvrir différentes disciplines et de dépasser le stade de la découverte.

Chaque animateur aura la gestion de son groupe sur l'équipement sportif adapté. Ces animateurs ou éducateurs sportifs sont qualifiés (DEJEPS, BPJEPS ou formation fédéral de la discipline) et expérimentés.

L'équipe d'animation est le maillon principal de la mise en œuvre du projet pédagogique. Les animateurs assurent la sécurité, l'encadrement, et l'animation du groupe.

Par leur motivation et leur implication, ils instaurent une ambiance conviviale et détendue. Par leur écoute et leur observation, ils accordent une attention particulière à chacun.

Ces animateurs, avec leurs technicités élevées, auront surtout à cœur de transmettre leur passion aux jeunes !

La **journée du vendredi** fera l'objet de **sorties extérieures** (Aqualand, accrobranche, Laser Game, Escape Game, Urban Jump, théâtre). Cette sortie sera en lien avec la thématique de la semaine **selon la réglementation «COVID 19» en vigueur.**

## LA JOURNEE TYPE

Les horaires suivants sont un repère pour l'ensemble des participants. Il est possible que des aménagements en fonction d'une organisation particulière puissent modifier ce planning ; comme le lundi matin qui nous permet de former des groupes par exemple.

Enfin, les horaires qui suivent ne sont pas valables pour les vendredis, jours de sortie (l'accueil du matin peut évoluer en fonction du lieu d'activité).

- ✓ 08 h 30 – 08 h 50      Accueil échelonné – Activités libres
- ✓ 08 h 50 – 09 h 00      Temps d'échange et de discussion – répartition en groupes
- ✓ 09 h 00 – 10 h 15      Activités physiques et sportives ou artistiques
- ✓ 10 h 15 – 10 h 30      Pause, collation matinale et rotation des activités
- ✓ 10 h 30 – 11 h 45      Activités physiques et sportives ou artistiques
- ✓ 11 h 45 – 13 h 45      Pause déjeuner / Activités libres
- ✓ 13 h 45 – 14 h 00      Temps d'échange et de discussion dans le groupe
- ✓ 14 h 00 – 15 h 15      Activités physiques et sportives ou artistiques
- ✓ 15 h 15 – 15 h 30      Pause et rotation des activités
- ✓ 15 h 30 – 16 h 45      Activités physiques et sportives ou artistiques
- ✓ 16 h 45 – 17 h 00      Goûter / Bilan par groupe des animations de la journée
- ✓ 17 h 00 – 17 h 30      Départ échelonné / Activités libres

Nous veillerons particulièrement à respecter les horaires de l'accueil, du repas, le rythme physique du jeune et les règles de distanciations sociales liées au «COVID 19» seront respectées tout au long du stage.

Nous invitons tous les participants qui le souhaitent à rejoindre le groupe Facebook « Allauch Summer Camp ». Ils y trouveront de nombreuses informations pratiques mises à jour quotidiennement et pourront s'exprimer afin d'être partie prenante de l'ambiance du stage.

Nous invitons aussi les jeunes et les familles à aimer la page Facebook « Synergie Family » pour retrouver les photos et vidéos des stages de l'été 2019.